



Conseil Communautaire
14 décembre 2017
Tavaux – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 59
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 70
Date de la convocation : 07 décembre 2017
Date de publication : 22 décembre 2017

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 112/17

Objet

Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement WILSON

Secrétaire de séance

Maurice HOFFMANN

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, A. Douzenel, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, A. Hamdaoui, N. Jeannet, P. Jobez, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, JC. Wambst, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot suppléé par M. Barbier, J. Dayet, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à S. Champanhet, JP Cuiet à C. Bourgeois-République, C. Demortier à S. Marchand, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à P. Jobez, J. Gruet à A. Douzenel, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à C. Nonnotte-Bouton, S. Kayi à I. Mangin, E. Schlegel à JB Gagnoux, JM Sermier à JP Fichère.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Soldavini, F. Barthoulot, JP Lefèvre, J. Péchinot, I. Voutquenne, J. Lombard, A. Diebolt, D. Troncin, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaud, C. François, G. Coutrot, R. Curly.

Par délibération n°GD39/17 du 23 mars 2017, le Conseil Communautaire a validé le projet de réhabilitation d'un accueil périscolaire à l'école Wilson, dans les locaux de l'ancienne halte garderie l'Ile Enchantée (220 m² de surface totale).

Ce projet faisant partie du projet global de réhabilitation du groupe scolaire et périscolaire Wilson (aménagements extérieurs de l'école, rénovation des intérieurs du bâtiment scolaire et redimensionnement de l'accueil périscolaire), et afin de pouvoir coordonner efficacement les actions, le Conseil Communautaire a validé la délégation de la maîtrise d'ouvrage à la Ville de Dole pour l'ensemble des travaux concernés (délibération n°GD84/17 du 5 octobre 2017).

Les différentes modalités de cette délégation de maîtrise d'ouvrage et de répartition financière du coût de l'opération sont fixées dans une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole.

Il convient aujourd'hui de modifier cette convention afin d'inclure dans le périmètre de la délégation de maîtrise d'ouvrage confiée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à la Ville de Dole, en plus de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), le bâtiment qui sera dédié à la restauration scolaire (partie figurant en vert dans le plan ci-annexé).

Les espaces réhabilités qui devront être pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sont les suivants :

- création d'un espace "lave-mains" (10,80m²)
- cuisine « sale » (22,37m²)
- réfectoire (292m²)
- cuisine « propre » (19,63m²)

Soit une surface totale de 344,88m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole concernant le groupe scolaire et périscolaire Wilson, afin d'y inclure le bâtiment dédié à la restauration scolaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de cet avenant.

Fait à Tavaux,
Le 14 décembre 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AE / Direction de l'Enfance Jeunesse
- Pôle Services Techniques
- Trésorerie Principale

